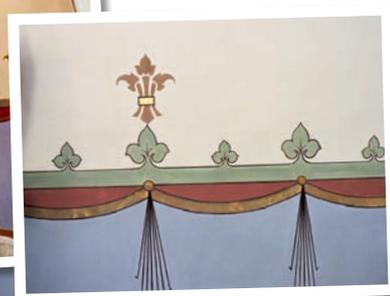


Restauration des peintures de l'église en 2015



sommaire

1 Le mot du Maire

2 Notre commune

- Les réalisations 2015 2
- Déclarations d'urbanisme 2015 4
- Les finances 5
 - Les prévisions budgétaires 2015
 - L'exécution du budget 2015
- Etat-civil 2015 7
- Les cérémonies 2015 7
- CCAS 8

9 Nos enfants

- Les Ecoles du regroupement 9
- SIVU Scolaire de Montbel 11
- La participation communale 12

13 Le Mot des associations

- Le Club « Beau Regard » 13
- Association « Village en Fête » 14
- Le Sou des Ecoles 15
- Association « Idées et Créations » 16
- Association SBT Scrapbooking 16
- Le mot de la chasse 17
- La vie de la paroisse 17
- Groupe Choral « Si l'on chantait » 18

19 Les Intercommunalités

- SIAEP (eau potable) 19
- SIEGA (assainissement) 20
- SIAGA (aménagement du Guiers...) 22
- SICTOM (ordures ménagères) 23

25 Entraide et Solidarité

- ADMR Association d'aide à domicile 25
- Permanences divers organismes 26

27 Diverses informations

- OPAH 27
- Stage BNSSA Sapeurs-pompiers 28
- Divers tarifs communaux 28
- Ma ruche je l'aime, je la déclare! 29
- Numéros utiles 29

Horaires d'ouverture au public

SECRETARIAT de MAIRIE

Sise au rez-de-chaussée du bâtiment mairie-école

Lundi : 13 h 30 - 17 h 00

Mardi : 8 h 00 - 12 h 00

Mercredi : 8 h 00 - 12 h 00

Jeudi : 16 h 00 - 19 h 00

680, route du Village - 73330 Belmont-Tramonet

Tél. 04 76 32 80 00

Fax. 04 76 37 26 64

E-mail : mairie@belmont-tramonet.fr

Site : www.belmont-tramonet.fr

Bibliothèque intercommunale « Montbel Auteurs »

Sise à l'étage du bâtiment mairie-école

Mercredi : 14h30 - 17h 00

Samedi : 9 h 00 - 11 h 00

Tél. 04 76 65 88 24

Mairie de Belmont-Tramonet.



Bulletin Municipal de Belmont-Tramonet 2016

Parution : janvier 2016

Directeur de la publication :

Nicolas Verguet, Maire de Belmont-Tramonet

Photographies : la commune - les enseignantes
le personnel périscolaire - les associations - ©Fotolia

Régie publicitaire, édition et réalisation :

Gap Éditions - Tél. 04 79 72 67 85

Mesdames et Messieurs, chers Belmontois

Cette manifestation dite des vœux du Maire est pour nous, élus municipaux, un temps important de la vie de notre village, un temps de rassemblement, mot fort qui prend tout son sens dans la dramatique actualité que nous avons connue en cette fin d'année 2015. Notre pays a vécu et continue à vivre un drame, attaqué, blessé, meurtri aux racines mêmes du fondement de ses grandes valeurs que sont Liberté, Egalité, Fraternité. Devant ce déferlement d'horreur, de violence, il n'est pas de mots pour décrire ces actes, je vous demanderais tout simplement de marquer un moment de silence et de recueillement à la mémoire des victimes...

Avant de dresser les grandes lignes de l'action municipale pour les prochaines années, je reviendrai quelques instants sur l'année écoulée. C'est ainsi que sur l'année 2015 nous avons terminé la seconde phase des travaux de notre église. Il nous appartenait de préserver notre patrimoine, son histoire et ses décors peints datant du XIX^{ème} siècle. C'est à la mi-septembre que les travaux de restauration ont commencé sur notre bâti ancien, situé au Pivet, dans le but d'y installer nos locaux techniques dès le printemps prochain. L'ensemble des équipements sera ainsi stocké dans un espace sécurisé et approprié. A côté de ces investissements lourds, nous avons poursuivi des travaux de voirie avec les aménagements sécuritaires route de Verel et une première phase sur le secteur de Tramonet...

Elaboration du plan communal de sauvegarde (PCS) et du DICRIM. Documents d'information sur les divers risques naturels et technologiques auxquels nous pouvons être confrontés et de planification des actions à mettre en œuvre pour prévenir et assister la population en cas d'évènements exceptionnels.

Programmation des travaux d'accessibilité et de mise en conformité de nos bâtiments. La commission communale en charge du dossier a déposé fin septembre un agenda au service instructeur de l'Etat.

La commission communale urbanisme continue le travail d'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Notre projet devra être cohérent et en compatibilité avec les directives imposées par l'Etat et les documents supra-communaux notamment en ce qui concerne la consommation du foncier. Un dossier épineux avec des décisions forcées qui ne feront pas l'unanimité. Nous sommes contraints d'établir ce document pour mars 2017 mais, j'en suis sûr, il sera amené à évoluer rapidement pour coller à la réalité du terrain que beaucoup de nos décideurs ne connaissent pas ou ont perdu de vue. Une première réunion publique sera organisée fin février-début mars 2016.

Pour 2016 et les années suivantes, nous ne manquons pas de projets mais il convient de rappeler l'évolution du contexte dans lequel nous allons devoir travailler. En effet, les dotations de l'Etat vont sérieusement diminuer et cette baisse de participation se ressentira sur les prochains exercices budgétaires. Les possibilités d'investissement s'amenuiseront et nous devons orienter nos choix et les planifier sur du plus long terme. Malgré ces difficultés à venir, nous devons continuer notre effort d'équipement pour ne pas priver notre territoire et ses habitants des services de qualité dont nous avons besoin. La survie de nos entreprises est également en jeu, une baisse significative de l'investissement des collectivités locales serait une vraie catastrophe pour elles.

Nous allons lancer la première tranche des travaux d'accessibilité sur le bâtiment mairie-école et la seconde

tranche de sécurisation du secteur de Tramonet...

Un autre gros chantier est aussi devant nous. En partenariat avec le Conseil Départemental de la Savoie, la commune étudie l'aménagement du carrefour ainsi que la traversée du hameau des Chaudannes...

Je ne pourrais terminer cette cérémonie des vœux sans saluer les actions du CCAS et remercier ses membres. Merci également aux bénévoles de la bibliothèque et à toutes celles et ceux qui prennent de leur temps pour emmener nos anciens faire leurs courses. Nous sommes reconnaissants à nos institutrices pour le travail qu'elles accomplissent ainsi que pour les relations qu'elles entretiennent avec la mairie et le syndicat scolaire. Soyons toujours à l'écoute les uns des autres pour répondre aux besoins et au bien-être des enfants.

Ce sont maintenant des félicitations et des encouragements que j'adresse à une autre catégorie d'acteurs de notre vie sociale que sont les bénévoles de nos associations. Ils s'impliquent sans relâche avec énergie et enthousiasme et nous mesurons toute l'importance de cet investissement qui constitue une formidable richesse pour notre commune et ses habitants. Au cours de l'année, une nouvelle association est née « Scrapbooking à Belmont-Tramonet ».

Je remercie l'ensemble des élus pour leur dévouement et leur motivation de tout instant.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de venir s'installer sur notre commune au cours de l'année 2015.

Enfin à tous, je vous souhaite une excellente année 2016 et que la France puisse connaître une année plus paisible.

NICOLAS VERGUET

LES RÉALISATIONS 2015

Bâtiments

Eglise

La 2^{ème} phase des travaux s'est achevée fin octobre 2015. Le mobilier a pu être réinstallé courant novembre et, après un grand coup de nettoyage réalisé par les membres de la paroisse et du conseil municipal, une première messe a eu lieu le matin de Noël dans notre belle église. Des moulures aux plafonds, des peintures au mobilier de culte (chemins de croix, statues), tout a été restauré dans les règles de l'art. Notre église a conservé son histoire et ses décors peints datant du XIX^{ème} siècle.



Avant travaux



Après travaux

Le tout mis en valeur par un nouvel éclairage constitué de magnifiques lustres rayonnants équipés de panneaux radiants particulièrement adaptés au chauffage des grands volumes et très économiques. De plus, un sas en ossature bois et vitré a été installé dans l'entrée.

Nous vous remercions pour les dons s'élevant à ce jour à 3 657,00 €. Ils ont été versés à la Fondation du Patrimoine qui a mené cette opération pour notre commune et qui a également participé à hauteur de 5 000,00 € au financement de nos travaux.

Atelier communal

C'est à la mi-septembre que les travaux ont commencé sur notre bâti, ancienne grange en pisé sise allée du Pivet, acquis précisément dans le but d'une restauration complète afin de permettre une réinstallation de nos locaux techniques. Ainsi, l'ensemble des équipements, du matériel et des fournitures nécessaires aux divers travaux communaux (voiries, espaces verts et bâtiments) seront bientôt tous à l'abri et convenablement stockés dans un espace sécurisé et approprié. Le projet comprend la construction d'une annexe non accolée où sera

déposée la fourniture de déneigement qui pourra dorénavant être récupérée mécaniquement.

Les travaux sont programmés sur cinq mois et devraient se terminer courant février pour un aménagement prévisible au printemps prochain.

Salle polyvalente

En début d'année, nous avons fait installer un défibrillateur dans le hall d'entrée de la salle. Puis nous avons organisé une réunion d'informations aux premiers gestes de secours et notamment à l'utilisation de cet équipement. Les Président(e)s d'association, quelques membres de nos aînés ruraux, du CCAS et du conseil municipal étaient présents pour assister aux démonstrations et exercices proposés par nos sapeurs-pompiers qui ont très gentiment accepté de nous transmettre leur savoir, leurs bons conseils pratiques et techniques car il est important d'apprécier correctement la situation pour réaliser les gestes de secours de manière appropriée.

Depuis la rentrée de septembre, notre salle polyvalente est équipée d'une installation vidéoprojecteur avec écran géant. Cet équipement est exclusivement réservé aux manifestations associatives et réunions publiques.

Au printemps, les rideaux de la salle annexe servant également de cantine scolaire ont été changés. Ce fut l'occasion d'étudier la mise en place de rideaux occultants pour la salle principale. Leur installation a été réalisée fin novembre.

Mairie

Création d'un renvoi d'eaux pluviales complémentaire au niveau de la noue des toitures mairie-école suite à un problème d'infiltration dans l'école au cours du printemps.

Voiries

Route de Vérel

Au cours du premier semestre, des travaux de sécurisation de la voirie route de Verel ont été réalisés avec l'installation de dispositifs ralentisseurs au niveau des zones urbanisées. Cette portion de route très fréquentée a donc été mise en agglomération avec les limitations de vitesse qui s'imposent. La commune d'Avressieux concernée par les habitations nouvelles du secteur de la Vavre a participé au financement de ces aménagements sécuritaires.

Secteur de Tramonet

C'est une **première phase** de travaux qui a été réalisée à l'approche des intersections principales du village de Tramonet: chemin du plan, accès montée de la Toniette et montée de Bachelin avec des aménagements visant à réduire la vitesse excessive des automobilistes.

Une **deuxième phase** de sécurisation est prévue pour la traversée du village de Tramonet. Le projet devrait être arrêté en début d'année 2016.

- Installation de nouvelles jardinières sur la glissière de sécurité – route de Joudin.
- Eaux pluviales du secteur de Tramonet.
 - Route d'Avressieux: création d'un renvoi d'eaux pluviales en bordure de voie jusqu'au ruisseau de Tramonet.
 - Curage et création d'un ruisseau avec enrochement sous « Frais Gros » pour canaliser des eaux pluviales arrivant d'un ancien cours d'eau « Le Paluel » et imbibant les terrains agricoles sis derrière les entreprises « allée Val Guiers ».

Autres réalisations 2015

Le Plan Communal de Sauvegarde et le DICRIM

Par le biais de la note communale d'automne nous vous avons informé de l'élaboration de ces documents listant les divers risques naturels et technologiques auxquels nous pouvons être confrontés et les actions nécessaires à mettre en œuvre pour prévenir et assister la population en cas d'événements exceptionnels. Vous avez également été destinataire du document DICRIM et pour ce qui concerne le PCS vous pouvez consulter la version publique en mairie ou sur votre site internet www.belmont-tramonet.fr

L'Agenda d'accessibilité Programmé

La loi sur l'accessibilité des (ERP) Etablissements Recevant du Public stipulait que la programmation des travaux d'accessibilité aux personnes handicapées devait être réalisée et l'agenda déposé au service instructeur de l'Etat pour la fin septembre 2015.

Aussi, pour ce qui concerne nos bâtiments communaux, une commission communale spécifique a été créée pour élaborer cet agenda. C'est avec l'aide d'un bureau d'étude qu'un diagnostic a été réalisé. Les travaux sont programmés et commenceront en 2016 pour se terminer, au plus tard, en 2020.

Plan Local d'Urbanisme

La commission communale continue le travail d'élaboration du PLU avec l'assistance du bureau d'études et les services concernés (Etat, Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard...). La note de printemps distribuée aux Belmontois vous informait des nouvelles instructions à prendre en compte concernant la consommation du foncier. Le terrain à urbaniser nécessaire aux constructions nouvelles doit correspondre à l'évolution de la population estimée pour les dix ans à venir. Aussi, une réflexion importante est engagée depuis quelques mois pour que le projet d'aménagement de notre territoire soit cohérent et en compatibilité avec les directives imposées.

Reprise des concessions abandonnées

Lancée en juillet 2012, la procédure s'achève en cette fin d'année 2015. Les constats, procès-verbaux et plaques signalant l'opération ont été affichés pendant le délai imparti de 3 ans au cimetière communal. Douze concessions très anciennes sont reprises par la commune et feront l'objet d'une remise en état.

Les prévisions pour l'année 2016

■ Accessibilité 1^{ère} tranche : mairie-école

Des travaux de mise en conformité seront réalisés sur l'ensemble du bâtiment mairie-école (sanitaires, escaliers, SAS d'entrée...). Des aménagements sont également prévus pour le cheminement extérieur notamment pour la liaison école – > préau garderie.

■ Sécurisation des voiries du secteur de Tramonet

Le projet, à l'étude, devrait être arrêté en début d'année. Il s'agit de la 2^{ème} phase de travaux, la plus importante, portant sur la traversée du village de Tramonet.

■ Etude de l'aménagement du carrefour des Chaudannes et de sa traversée

En partenariat avec le Département, la commune étudie l'aménagement du carrefour ainsi que le cheminement piétons jusqu'à la sortie de l'agglomération direction Saint Genix sur Guiers.

■ PLU

Présentation du projet avec une réunion publique qui pourrait être programmée fin février - mars 2016.

DÉCLARATIONS D'URBANISME

Demandes de permis de construire 2015

- **PERONNIER** : Extension bâtiment agricole de stockage / route du Village.
- **MARTIN** : Construction d'un hangar agricole / route de Tramonet.
- **SCI du Village** : Fermeture en rez-de-chaussée d'un bâtiment existant / allée Val Guiers.
- **ORMA Immobilier** : Construction d'un bâtiment à usage de bureaux / Le Pivet.
- **LORENZETTI** : Construction d'un abri de jardin avec appentis / Chemin du Barrage.
- **LABBE - CLEMARON** : Construction d'un appentis / Impasse des Chaudannes.

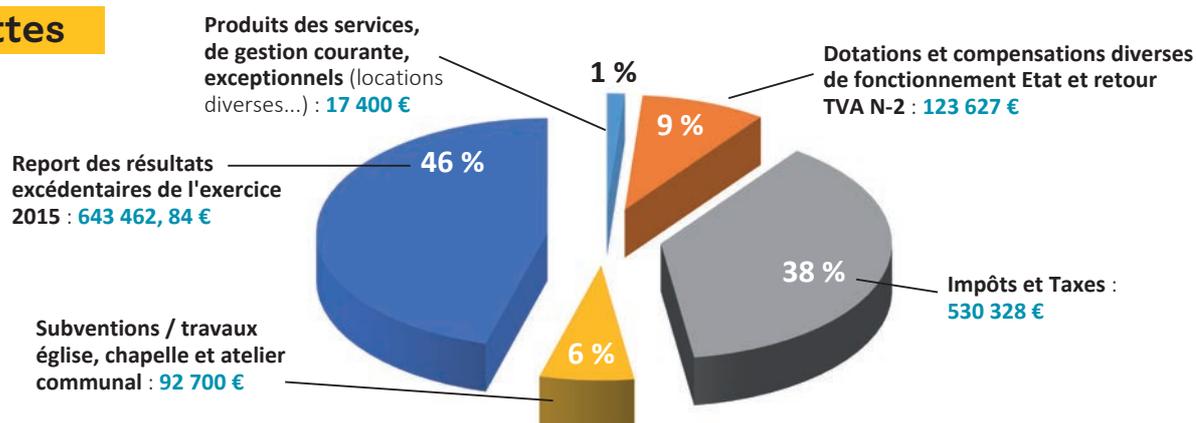
Déclarations préalables de travaux 2015

- **CHAUVIN** : Installation d'un velux en toiture / allée du Guiers.
- **LUTRIN** : Fermeture vitrée d'une terrasse / montée de la Toniette.
- **GIRIN** : Division foncière en vue de construire / route du Village
- **LAROCHE** : Avancée de toit / façade Nord / chemin du Barrage.
- **FRANCOIS** : Clôture palissade ajourée / Ouest / montée de la Toniette.
- **FLEUTIAUX** : Construction d'un carport / chemin du Barrage.
- **LACROIX** : Construction d'un garage / montée de la Toniette.
- **TRAINSEL** : Réfection et extension d'un appentis / Place Beauregard.
- **LOMBARDI** : Construction d'un chalet bois / impasse des Chaudannes.
- **GAEC Grange des Chartreux** : Installation panneaux photovoltaïques / laiterie / route du Village.
- **GAEC Grange des Chartreux** : Installation panneaux photovoltaïques / bâtiment de stockage.

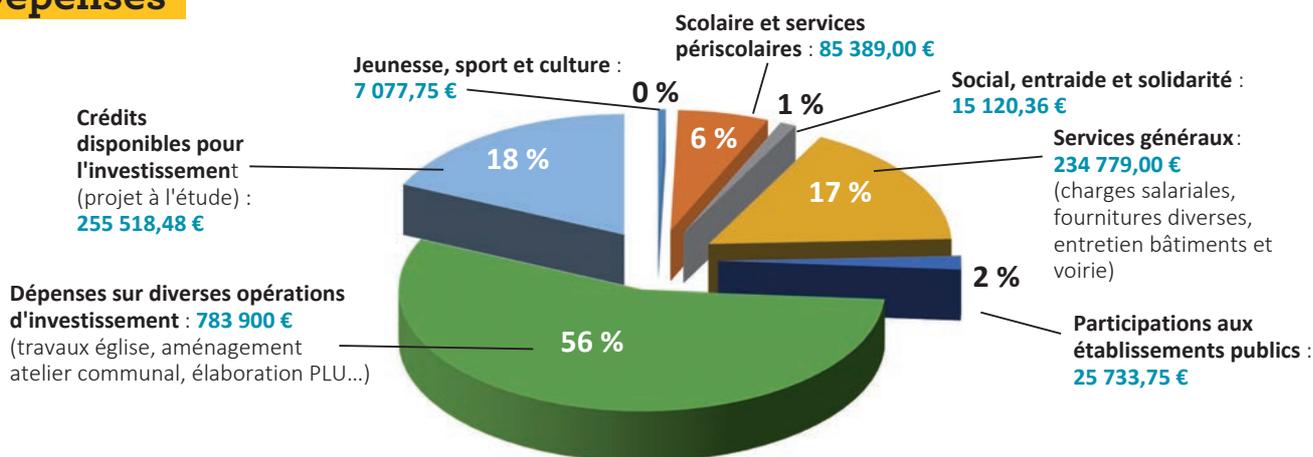
LES FINANCES

Les prévisions budgétaires 2015

Recettes

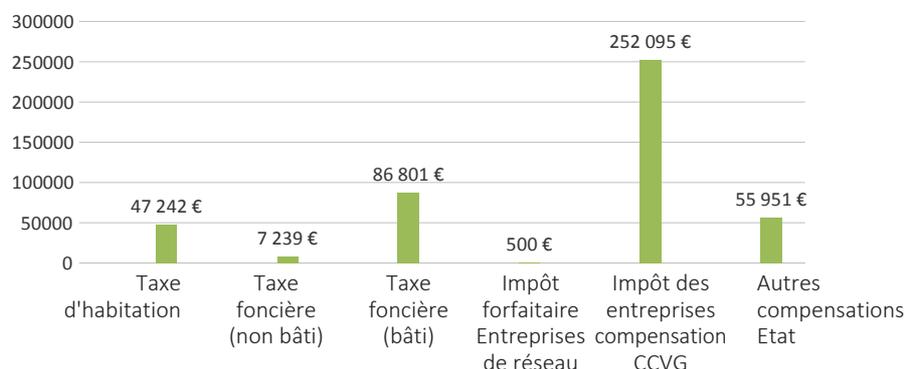


Dépenses



Produit 2015 de l'imposition communale

Produit des impôts et taxes 2015



🕒 **LES FINANCES**

L'exécution du budget 2015

Compte Administratif 2015 (réalisation des dépenses et recettes au 15 décembre 2015 - hors écritures de régularisation / journées complémentaires janvier 2016).

Section fonctionnement

Libellé	Montant	Libellé	Montant
Charges à caractère général (fournitures diverses, entretien...)	83 271,47	Excédent fonctionnement reporté (résultat 2014)	516 892,84
Charges de personnel	95 827,60	Produits des services (locations, concessions...)	14 924,81
Atténuation produits (FPIC Fonds Péréquation des ressources)	10 087,00	Impôts & taxes : habitation, foncier, compensations...	497 158,08
Autres charges (Subv. & participations Assoc., Syndicats...)	147 849,86	Dotations et participations de l'Etat	98 702,59
Charges exceptionnelles (indemnisation, secours...)	3 189,00	Produits exceptionnels (remboursement sinistre)	1 318,77
Opération d'ordre (Amortissement)	7 865,73		
Total dépenses fonctionnement réalisées	348 090,66	Total recettes fonctionnement réalisées	1 128 997,09
(1) Résultat excédentaire / section fonctionnement	780 906,43		

Section investissement

Libellé	Montant	Libellé	Montant
Opérations d'équipement (études, travaux, acquisitions mat.)	520 412,75	Subvention d'investissement (église et chapelle)	10 535,00
Opérations patrimoniales	16 800,00	Dotations (compensation TVA, Taxe aménagement)	38 486,26
		Affectation en réserve d'une part de l'excédent de fonctionnement 2014 pour alimentation de la section	6 840,56
		Excédent d'investissement reporté (résultat 2014)	119 729,44
		Opérations patrimoniales	16 800,00
		Opérations d'ordre (Amortissement)	7 865,73
Total - Dépenses d'investissement réalisées	537 212,75	Total - Recettes d'investissement	200 256,99
(2) Résultat déficitaire / section d'investissement	336 955,76		

Détail des dépenses 2015 « équipement » - répartition par opération

Atelier communal : frais d'étude et premiers acomptes travaux de réhabilitation du bâti	141 107,98	Eglise : Travaux 2 ^{ème} tranche rénovation intérieure	277 765,95
Diverses sécurisations des voiries Clavetière et secteur de Tramonet + Travaux eaux pluviales	73 901,35	Mairie (étude PLU, installation évacuation EP en toiture)	14 576,10
Salle polyvalente : installations diverses (rideaux, vidéoprojecteur)	10 373,37	Diagnostic accessibilité des(ERP) Etablissement Recevant du Public	2 688,00

Etat civil 2015

Naissance

Samuel Maxime PULLIAT

Né le 14 juillet 2015 à Annecy
Fils de Céline FERRAND épouse PULLIAT
et de Maxime PULLIAT

Mariage

**Guillaume PELLEREJ
et de Camille Noëlle Frédérique Agnès
PONTUS**

Le 8 août 2015

Décès

Robert Antoine François GAVEND

Domicilié allée du Guiers
Décédé le 15 janvier 2015

Marcelle Andrée PACCOUD

Veuve SALOT
Domiciliée impasse des Chaudannes
Décédée le 1^{er} mars 2015

Raymonde Jeanne GIROD

Veuve COSTERG
Domiciliée route de Verel
Décédée le 5 avril 2015

Pierre Joseph PERROUSE

Domicilié route de La Belle Etoile
Décédé le 29 avril 2015

Auguste BRET-VITTOZ

Domicilié allée du Blanchard
Décédé le 3 octobre 2015

LES CÉRÉMONIES 2015

Cérémonies du 8 mai et 11 novembre

Les rassemblements ont eu lieu au monument aux morts – Place Beauregard. Les hommages ont été rendus aux anciennes victimes

de guerre par des élocutions de circonstance. Les ventes traditionnelles des bleuets de France ont été réalisées au profit de l'association

des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Remerciements à tous sans oublier les musiciens de l'Echo du Grenand.



CCAS

Tout au long de l'année les membres du CCAS organisent des actions festives en faveur de nos anciens (repas, voyage et colis de Noël). Depuis 2009, nos enfants sont aussi de la fête lors de l'arbre de Noël. Cette année, le spectacle de Noël est proposé à l'ensemble des enfants du regroupement pédagogique des écoles et c'est donc conjointement avec la commune de Verel de Montbel qu'il a été préparé pour la plus grande joie des élèves de nos écoles.

Dimanche 8 mars, nos aînés se sont réunis à la salle polyvalente pour le repas annuel du CCAS. 65 personnes étaient présentes et ont apprécié cette après-midi d'échanges autour d'un bon repas.

Voyage du samedi 12 septembre, direction Roanne puis **Oingt, village médiéval répertorié parmi les plus beaux villages de France**. Une journée terroir en Beaujolais pour les 43 participants : nos aînés, les membres du CCAS ainsi que nos accompagnants aux courses du jeudi après-midi. Arriva l'heure du repas « terroir » à la ferme. Un moment de détente gustative dans un environnement calme et champêtre suivi « pour la digestion » d'une **visite commentée d'un domaine viticole** familial. Ce fut



Arbre de Noël.

l'occasion de découvrir des méthodes de productions biologiques et de vinification avec, pour terminer, une initiation à la dégustation « savoir ouvrir, servir et déguster un vin pour un plus grand plaisir ».

L'heure du retour sonna et nous avons terminé cette journée par un petit casse-croûte en arrivant au village.

Dimanche 13 décembre, plus de soixante enfants accompagnés de leurs parents étaient présents à l'**arbre**

de Noël organisé par les membres des CCAS de nos deux communes du regroupement scolaire.

Le spectacle de magie a été très apprécié autant par les petits que par les grands. Les parents ont pu voir leurs enfants émerveillés et stupéfaits devant les tours incroyables du magicien qui a animé cette après-midi et fait participer les enfants pour leur plus grand bonheur. Ils ont également rencontré le Père Noël qui dans sa hotte avait prévu quelques friandises pour chacun.

C'est autour d'un goûter collectif que cette belle journée s'est achevée.

Décembre, c'est aussi la période où les membres du CCAS se rendent chez nos aînés, les plus âgés, pour leur apporter quelques friandises, quelques mots chaleureux et leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Nous remercions toutes les personnes associées à ces actions et notamment les conducteurs et conductrices du minibus qui chaque semaine emmènent nos mamies faire les courses.



Visite des caves, voyage.



Pose café croissants, voyage du 12 septembre. 2015.

NOS ÉCOLES

Comme pour l'année scolaire 2014/2015, les enfants scolarisés sur les deux communes du regroupement pédagogique sont répartis sur trois classes dont deux à l'école élémentaire de Belmont-Tramonet.

A Verel-de-Montbel,
Madame ANSELME,
Directrice, assistée de
Madame CAILLET, Agent
Territorial Spécialisé
des Ecoles Maternelles,
accueille 25 enfants dont
6 en petite section, 12 en
moyenne et 7 en grande.

A Belmont-Tramonet,
51 élèves sont répartis
dans les deux classes de
Madame JACQUET (11
CP, 6 CE1 et 6 CE2) et de
Madame VIAL, Directrice
de l'école (5 CE2, 9 CM1
et 14 CM2) soit un effectif
total sur le regroupement
de 76 enfants.

Classe de Mme Jacquet 2015-2016.



Classe Mme Vial 2015-2016.



Ecole maternelle 2015-2016.



Les temps d'activités périscolaires

L'effectif prévisionnel pour la rentrée prochaine, laisse à penser que l'organisation sera la même pour l'année scolaire 2016/2017. Toutefois, nous constatons une baisse significative des effectifs qui s'explique par le peu de constructions nouvelles et par une population vieillissante (les jeunes partent plus qu'ils n'arrivent).

L'organisation de la vie quotidienne, tant auprès des enfants que des enseignantes, est facilitée par l'intervention de l'Emploi de Vie Scolaire, Madame MARTIN BONZOM, pour trois demi-journées par semaine dont une sur l'école maternelle et de l'Agent de Vie Scolaire, Madame PANTONE, pour 6 heures par semaine à l'école élémentaire.

Des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont organisées par chaque enseignante. Celles-ci permettent aux enfants qui en ont besoin de consolider leurs acquisitions. Par petits groupes, ils bénéficient de ce soutien d'une heure à l'école maternelle, le mercredi de 11h 30 à 12h 30 et de 8h à 8h 35 ou de 13h à 13h 35 à l'école élémentaire, les mercredis ou jeudis.

L'organisation des rythmes scolaires mise en place à la rentrée 2014 reste la même. **Les enfants ont depuis l'an dernier école le mercredi matin et s'adonnent le jeudi après-midi à de nombreuses activités et animations diverses** telles que danse et musique pour les petits et les grands, culture rythmique, sports, jeux, arts créatifs,

kamishibai, archéo-patrimoine ainsi que des séances prévention-respect, environnement et une initiation à la langue espagnole.

80 % de l'effectif du regroupement participe à ces temps d'activités périscolaires (TAP). Ils sont organisés en trois groupes sur l'école élémentaire pour une quarantaine d'enfants et deux groupes encadrés par trois animatrices sur l'école maternelle pour une vingtaine d'enfants.

Danse.



Atelier Kamishibai.

La garderie périscolaire, comme les TAP, est gérée depuis septembre 2013 par l'établissement public intercommunal **Communauté de Communes Val Guiers**. Notre personnel du Syndicat Scolaire a été mis à disposition et continue d'accueillir, dans les mêmes conditions,

les enfants à la garderie de Belmont-Tramonet. Les agents sont présents dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h15 le soir. Depuis l'an dernier un accueil est réalisé le mercredi: le matin et le midi de 11h45 à 12h30. Après le repas, elle fonctionne uniquement pour les enfants du restaurant scolaire.

Renseignez-vous

www.ccvallguiers.fr sur les services petite-enfance / enfance-jeunesse de la Communauté de Communes Val Guiers (multi-accueil pour les moins de 3 ans, accueil de loisirs pour les 3 à 11 ans - mercredis, petites et grandes vacances et club ados).

Cantine scolaire

Mesdames BERTRAND, CAILLET, GRAS et BOURDIS reçoivent chaque jour une quarantaine d'enfants au sein de notre restaurant scolaire géré par le Syndicat Scolaire. Depuis dix ans déjà, il fonctionne chaque jour d'école en journée complète (hors mercredi) à la salle polyvalente de Belmont-Tramonet. Nous sommes livrés chaque matin par notre fournisseur avec lequel nous travaillons depuis la création du service en 2005.

Notre fournisseur vous informe « Des repas de qualité pour nos enfants » Les repas de la cantine scolaire sont fournis par la cuisine centrale du Foyer Logement des personnes âgées « Les Terrasses » à Saint-Genix-sur-Guiers.

Au fil des années, cet établissement a acquis une véritable expérience dans le domaine de la préparation des repas pour les enfants.

La volonté clairement affichée du CCAS de Saint-Genix et du Directeur du Foyer Logement est de fournir des repas de qualité aux enfants. En effet, ils considèrent que l'éveil au goût des plus jeunes est essentiel car celui-ci conditionne les habitudes alimentaires des enfants à l'âge adulte.

Les menus sont établis selon les recommandations du GERMEN (Groupement d'Etudes des Marchés en restauration Collective et de Nutrition).

Les règles d'hygiène ainsi que la traçabilité des produits sont également des préoccupations de tous les instants.

Depuis quelques années, un **partenariat a été engagé avec des agriculteurs locaux (notamment Monsieur Guicherd d'Avressieux) ainsi qu'avec la Chambre d'agriculture de Savoie.**

Les légumes sont cultivés dans le cadre d'une agriculture raisonnée. La qualité et la fraîcheur des produits sont au rendez-vous. Il convient de noter malgré tout que les besoins étant très importants, la production locale ne suffit pas. L'échange quotidien d'informations avec les agents des restaurants scolaires permet au chef de cuisine du Foyer Logement de limiter les



éventuels dysfonctionnements, et également d'être au plus près des souhaits des enfants, tout en respectant les recommandations alimentaires.



Le transport scolaire

Pour la rentrée prochaine, le Département compétent en matière de gestion du transport scolaire ne renouvelera pas le contrat arrivé à échéance avec le prestataire réalisant le circuit de midi pour Verel de Montbel. Néanmoins, **la navette est maintenue entre les deux écoles pour l'accès au restaurant scolaire**. Aussi, comme aujourd'hui, dès septembre 2016 le car partira de l'école de Verel à 11h 30 pour se rendre à Belmont-Tramonet. Il pourra déposer quelques élèves sur le trajet entre les deux écoles.

Ce qui change réellement

Les grands scolarisés à l'école de Belmont-Tramonet qui prenaient le car direction Verel à midi ne seront plus ramassés et ni récupérés pour le retour à l'école en début d'après-midi. La navette qui partira de Belmont-Tramonet à 13h20 acheminera uniquement les petits à Verel de Montbel. Quant au circuit de midi sur la commune de Belmont-Tramonet, il est maintenu jusqu'au terme du contrat avec le prestataire. Il ne sera plus assuré à compter de la rentrée septembre 2019. A cette échéance, seul devrait être assuré le service navette entre les deux écoles pour permettre l'accès au restaurant scolaire.

Le Syndicat Scolaire de Montbel

Créé en 2004, il est constitué des deux communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal qui lui existe depuis 1999 et a favorisé le maintien d'une vie scolaire sur chacune des communes avec une école maternelle sur Verel de Montbel et l'école élémentaire sur Belmont-Tramonet. Depuis 2004, il est à l'origine de nombreuses décisions et actions en faveur

de nos écoles. Il a financé les gros investissements comme les réhabilitations et extensions de nos bâtiments scolaires en 2006/2007, l'aménagement de la cantine scolaire, de la bibliothèque intercommunale et de la salle informatique pour les écoles en 2009. Il gère au quotidien le fonctionnement de nos écoles, services périscolaires et bibliothèque. Les sept membres

élus se réunissent régulièrement pour notamment voter le budget de fonctionnement et celui d'investissement avec, quand cela s'avère nécessaire, la programmation de travaux importants ou acquisitions d'équipement et matériel en fonction des besoins des structures.

Le budget 2015 du Syndicat réalisé par service

	Ecole Maternelle	Ecole Élémentaire	Cantine	Bibliothèque	Frais de gestion
DÉPENSES					
Entretien bâtiments, terrains et matériels frais assurances, communications, énergies... fournitures scolaires, repas, petit équipement...	13413	9025	25517	1204	2300
Charge de personnel	22400	16900	19600		
Subvention		950			
Remboursement d'emprunt	6375	23982			
Acquisitions de matériel et mobilier	2421	2234			
Total des dépenses	44 609	53 091	45 117	1 204	2 300
RECETTES					
Equilibre dépenses / recettes avec report des résultats excédentaires N-1					
Participation des communes	93 775		22 141	2 000	2 650
Participation des familles			23 680	297	
Total des recettes	93 775		45 821	2 297	2 650

Il convient de rajouter aux dépenses ci-dessus, celles prises en charge directement par les budgets communaux telles que les frais de mise à disposition de personnel (administration et entretien de l'école maternelle pour un total de 17 080 €) ainsi que 7 918 € de frais énergie pour le bâtiment école de Belmont-Tramonet. Cette année, l'école de Belmont-Tramonet a bénéficié de l'installation d'un vidéo projecteur interactif pour la classe de Madame VIAL. Pour l'école maternelle acquisition d'une nouvelle cabane en bois. Des aides ponctuelles sont allouées pour compléter les financements du Sou des Ecoles. 950 € de subvention ont été versés pour permettre la sortie découverte du mois de juin 2015 des classes de CE2, CM1 et CM2.

La Bibliothèque Intercommunale Montbel Auteurs

Toute l'équipe des bénévoles se mobilise pour vous accueillir et notamment les élèves scolarisés à Belmont-Tramonet qu'elle reçoit tous les 15 jours pour un après-midi d'échanges. Les enfants ont ainsi le choix parmi de nombreux ouvrages renouvelés régulièrement. Les enfants de l'école de Verel-de-Montbel ainsi que ceux des écoles d'Avressieux bénéficient également des prêts de notre bibliothèque.

Pour les familles et hors permanences scolaires, **Anne-Isaline, Arlette, Claire, Dominique, Laurence, Marie-Jeanne et Patricia sont toujours à votre écoute et vous accueillent à l'étage du bâtiment mairie-école de Belmont-**



Portes ouvertes du 21 novembre 2015.

Tramonet, les mercredis de 14h30 à 17h et samedis de 9 à 11 h.

Tout au long de l'année, elles vous ont également accueilli lors des portes ouvertes du 21 novembre 2015, de la manifestation Téléthon du 5 décembre et des lectures de contes de Noël du 23 décembre 2015.

Nous vous souhaitons une excellente année 2016, à tous, grands-parents, parents et enfants.

Nos sincères remerciements pour leur engagement et leur sérieux aux bénévoles de la bibliothèque et aux membres de l'association Sou des écoles qui organisent de nombreuses manifestations pour financer des activités pour nos

enfants (piscine, sorties éducatives, spectacles...) ainsi qu'aux enseignantes et aux personnels des services scolaires et périscolaires pour leur disponibilité et leur excellent travail.

DANIÈLE VALLIN
PRÉSIDENTE DU SYNDICAT SCOLAIRE
DE MONTBEL

La participation de votre commune aux dépenses scolaires, aux activités culturelles et sportives de vos enfants

Participation au fonctionnement des écoles

- Reversement au budget du Syndicat Scolaire de Montbel.
- Dépenses propres au budget communal (mise à disposition de personnel...).

Subventions diverses

- Subvention communale de fonctionnement au SOU DES ECOLES: 500 €.
- Subventions aux organismes Pupilles de l'enseignement public et Direction Départementale de l'Education Nationale: 200 €.

Activités culturelles et sportives

Participation communale de 50 € (maximum) par enfant jusqu'à ses 18 ans révolus.

Pour 2015 une participation pour 34 enfants pour un montant total de 1665 €.

Ecoles (maternelle et élémentaire)	42 278,68
Cantine	16 832,34
Bibliothèque temps scolaire	333,34
Frais de fonctionnement du syndicat	1 766,66
Remboursement des annuités d'emprunts	22 161,00
Frais de personnel mis à disposition et autres dépenses non intégrées au budget syndical	15 976,67
Total écoles et services 2015	99 348,69

Collège La Forêt

- Gymnases: 994,75 €.

Lycée Pravaz

- Installations sportives: 2 754 €.

Cette participation est versée directement aux associations puis déduite de la cotisation des familles.

Démarche nécessaire au règlement de la participation: justificatif d'inscription (montant de la cotisation annuelle) et Relevé d'Identité Bancaire à transmettre en Mairie.

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Club Aînés Ruraux « Beau Regard »

Une année de plus s'achève. Il est l'heure de faire le bilan des activités réalisées au cours de l'année 2015; celles-ci ont contribué au plaisir de se retrouver et à rompre l'isolement.

Comme chaque année, **début janvier** notre **thé dansant** animé par Alain ROBERT s'est déroulé dans une ambiance très dynamique: danses, rires et amitié!

En février, l'assemblée générale a permis de faire le point sur les activités de l'année écoulée et de mettre en place le programme de l'année à venir. Le nombre d'adhérents (82) se maintient. Après une matinée studieuse, une choucroute a été servie gracieusement aux adhérents présents. L'après-midi s'est poursuivie avec un exposé sur le thème des abeilles présenté par Jean LUTRIN qui nous a fait découvrir sa passion et que nous remercions vivement.

A l'issue de cette assemblée, un nouveau bureau a été constitué avec en particulier la désignation de Lucienne FRANCOIS au poste de présidente, Paulette MONTFALCON ayant décidé d'abandonner cette responsabilité. Elle a été largement remerciée pour sa très grande implication et sa disponibilité au profit du club durant huit années.

Fin février, une douzaine de personnes ont profité d'une journée au **carnaval Vénitien** d'Annecy dénommé « La Venise des Alpes ». Des centaines de masques ont déambulé dans les rues



Carnaval d'Annecy.



de la vieille ville, le long des canaux et se sont regroupés sur les podiums (costumes somptueux et étranges).

Au **mois d'avril**, nous nous sommes retrouvés au restaurant « COTTAREL » à Saint-Pierre-d'Alvey pour apprécier un bon **repas** fait de produits locaux.

Début juin, une **sortie d'une journée dans le Haut Bugey** a été organisée. Le matin visite du cellier Lingot-Martin à PONCIN, producteur de Cerdon, suivie d'une dégustation qui a ouvert les appétits. A midi arrivée à Nantua avec repas en bordure du lac au restaurant « Le Père Durdu » ; l'après-midi visite du musée de la Résistance et direction Génissiat pour une visite du barrage. Tous les participants sont revenus enchantés de cette journée.

En juillet : **repas** au restaurant « Le Gué d'Avaux » à Belmont-Tramonet. Le matin une visite de la station d'épuration dite de la Calabre à Romagnieu a été proposée aux personnes intéressées. L'après-midi, les boulistes ont pu se confronter à la pétanque.

Fin août, le traditionnel **concours de pétanque** au Gué d'Avaux a réuni de nombreux joueurs. Il s'est terminé par une soirée familiale autour de grillades, soirée toujours appréciée des adhérents et des amis.

Le **17 octobre**, les membres du club se sont retrouvés à la salle des Marronniers pour un **repas** gastronomique servi par Meunier traiteur. C'est dans une ambiance festive et conviviale que 62 convives ont oublié leurs soucis quotidiens.

Le **5 décembre** : une **dictée au profit du Téléthon** a été organisée. Elle a permis un retour sur les bancs d'une salle de classe de l'école pour une vingtaine de participants, toutes générations confondues.

Le **16 décembre** : goûter de Noël offert par le club.



Sortie Haut-Bugey

➤ GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Autres activités hebdomadaires

L'**activité informatique** a repris en octobre dans le local du club « Porte de Savoie » à Saint-Genix-sur-Guiers. Des séances pour débutants et initiés sont organisées tous les lundis en fin d'après-midi.

Pour tous renseignements concernant cette activité contacter Jean-Pierre PERONNIER au 06 13 50 60 94.

Les mercredis après-midi à la salle de Tramonet ou sur la place de l'église, l'**activité pétanque, belote et jeux divers** s'est poursuivie. Les lundis après-midi de septembre à juin dans le cadre interclub ont été organisées des **randonnées** pour petits et grands marcheurs. Dans le même contexte interclub certains membres du club participent les jeudis matin à Avressieux à des séances de **gymnastique douce** (Qi Gong). Toutes ces rencontres permettent aux participants de se retrouver pour partager de bons moments. Tous ceux qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus. Les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent une bonne année 2016. Que chacun trouve en ces temps difficiles, l'espoir d'un monde plus humain.

Pour tout renseignement Lucienne FRANÇOIS au 04 76 37 03 25

VILLAGE EN FÊTE

Depuis notre première manifestation du samedi 21 mai 2011, l'association Village en fête continue d'animer et de promouvoir la vie associative de la commune.

Les bénéficiaires de ces animations permettent de proposer l'acquisition ou la location de biens mobiliers nécessaires à l'accomplissement de sa mission et sont aussi à la disposition des Belmontois.

Nous avons commencé notre animation par une « **Fête du four** » en partenariat avec l'association « Les croqueurs de pommes » qui, de leur côté, ont organisé une conférence avec des conseils sur la taille et un stand librairie. De notre côté, nous avons réalisé une vente de pains et tartes au sucre cuits dans le four à pain communal.

Notre traditionnelle **fête de l'été** a eu lieu le dimanche 2 août. Les habitants de Belmont-Tramonet, leur famille et amis ont pu déguster une **paella** fabriquée par le traiteur Madame Bieber de Saint-Pierre-de-Chartreuse.

Le samedi 19 septembre, pour la première fois, nous avons organisé une journée « **Fête des saveurs** » avec de **nombreux producteurs locaux**, une buvette, une tombola et une petite restauration. Une belle

réussite pour cette première qui sera sûrement reconduite en 2016.

Comme chaque année, nous participons au **Téléthon** dont les fonds recueillis sont entièrement reversés à L'AFM. Cette journée a eu lieu le samedi 5 décembre avec une vente sur commande de **pizzas et pains cuits au feu de bois**. Cette matinée a été animée par une buvette, un atelier jeux de société, la lecture d'un conte à la bibliothèque, une dictée à l'école organisée par les Aînés Ruraux, un atelier dessins pour les enfants et tout ceci en musique avec la Banda de l'Echo du Grenand (fanfare de rue).

Merci de votre présence lors de nos manifestations et de votre aide. Nous sommes tous des bénévoles et nous acceptons toutes les personnes intéressées par notre association. Très bonne année à tous.

Journée des saveurs le 19 septembre 2015.



Fête de l'été le 2 août 2015.

LE SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel souhaite vous remercier pour votre participation à chacune de nos manifestations. Avec votre aide, les enfants de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel peuvent participer aux sorties et activités pédagogiques, culturelles et sportives.



En juin 2015, les classes de CE2, CM1 et CM2 sont parties deux jours à Saint-François-de-Sales sur le thème de l'astronomie. Les enfants ont profité de belles randonnées avec la découverte de la flore et d'une soirée étoilée avec la découverte des planètes.

L'équipe du Sou des écoles de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel vous souhaite une excellente année 2016 et vous donne rendez-vous :

- **le dimanche 31 janvier 2016** à la salle des fêtes de Verel-de-Montbel pour la vente de **choucroute et de bugnes**.
- **en avril 2016** (date à définir) à la salle des fêtes de Belmont-Tramonet pour la **vente de Saint Genix**.



Préparation de vente de bugnes et de choucroute le 24 janvier 2015.

Les bénéfices des ventes permettront de financer les activités prévues pour 2015-2016

- Spectacle de Noël.
- Cycle piscine : pour l'école élémentaire.
- Visite à la ferme des escargots pour les maternelles.
- Séances de cinéma à Saint-Genix-sur-Guiers.

Et d'autres sorties sont encore à venir...

Un grand merci à tous les bénévoles, au SIVU Scolaire, et à vous habitants pour votre soutien et mobilisation à chacune de nos manifestations.

LAURENCE BURNIER
PRÉSIDENTE DU SOU DES ÉCOLES

L'A.I.C.

L'Association Idées et Créations, qui depuis 2003, occupe le local de l'ancienne école de Tramonet trois fois par semaine pour animer trois ateliers, peinture acrylique le lundi, terre le mardi et aquarelle le jeudi, se réjouit chaque année de voir arriver de nouveaux venus, pendant que d'autres nous quittent pour diverses raisons (santé, déménagement, situations familiales diverses). Mais le groupe se maintient à une quarantaine d'adhérents et s'ouvre ponctuellement à d'autres personnes lors d'ateliers de terre ou floraux.

Pendant trois semaines, les ateliers peinture acrylique et aquarelle ont largement participé à l'exposition organisée par la commune de Dullin durant la période estivale de juillet/août. Son assemblée générale a eu lieu le 13 mars 2015 pour approuver les comptes et les futurs projets.



L'AIC remercie tous les bénévoles qui ont le souci permanent de son bon fonctionnement et du plaisir qu'elle fait naître chez chacun des participants. L'essentiel est de toujours avoir envie d'apprendre, de comprendre et de se faire

plaisir dans une ambiance chaleureuse et amicale.
Bonne année à toutes et tous.

LA PRÉSIDENTE ANNE-MARIE TRAISNEL

Pout tout renseignement
04 76 37 02 64

ASSOCIATION SCRAPBOOKING

à Belmont-Tramonet

Ressortez vos photos des tiroirs ou de votre ordinateur et amusez-vous à les mettre en valeur !

Magaly et Patricia vous accueillent dans leur atelier de Tramonet, tous les mardis soir à partir de 20h15.



En attendant vous pouvez nous contacter pour plus de renseignements ou pour des cours de découverte au 06 70 49 00 53 ou 06 63 16 18 32
mail patricia.harter@bbox.fr

ASSOCIATION CHASSE

Nous nous sommes retrouvés huit chasseurs cette année pour arpenter la commune. Notre société est en perte d'effectif mais nous sommes toujours heureux de nous retrouver de différents âges et divers horizons à communier avec la nature.

Nous avons prélevé les quatre chevreuils que nous nous étions autorisés. Il faudra peut-être en réguler un de plus l'année prochaine car il reste une bonne population qui risque de causer des dégâts aux pépinières. Nous n'avons pu tuer de sanglier à ce jour car nous manquons de chasseurs

mais « la bête noire » est bien présente surtout le long de la route de Saint-Genix car ils se savent en sécurité car inchassables à cause des routes.

Diverses autres espèces ont été prélevées : deux lièvres, des faisans et quelques pigeons ainsi que des canards sauvages. Nous regrettons d'être stigmatisés par une partie de la population alors que **notre action est nécessaire pour limiter les dégâts causés aux cultures et les collisions liées à la rencontre avec un gros gibier.**

Il est essentiel de réguler la faune et nous avons ce rôle bien souvent décrié. Nous espérons un peu de plus de tolérance.

Après cette réflexion, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2016 et rendez-vous pour la **matinée boudin le 7 février à partir de 9h** à la salle des fêtes.



LA VIE DE LA PAROISSE

Pendant quelques mois, notre église a été fermée à toutes célébrations.

Le 11 juillet la communauté s'est rassemblée à la chapelle de Tramonet. De beaux chants ont animé cette célébration et nous avons partagé le verre de l'amitié pour remercier les bénévoles de la paroisse qui ont participé aux travaux de rénovation des salles de l'espace notre Dame.

En ce mois de novembre, nous retrouvons notre église très belle et accueillante. De gros travaux ont été réalisés : électricité remise aux normes, chauffage, sonorisation. Toute

la peinture d'origine a été rénovée : le plafond a retrouvé ses petites étoiles scintillantes dans le ciel bleu..., « le Curé d'Ars » nous sourit. Grâce au tambour vitré nous pouvons admirer ce beau travail d'artiste.

Un grand merci à la municipalité, à chacun de ses membres toujours présents à l'appel de Monsieur le Maire. Merci aussi aux paroissiens qui ont aidé au nettoyage et au réaménagement. La messe du jour de Noël y sera célébrée à 10h.

Suite à des soucis de santé, notre prêtre, le Père Raphaël Peschoud, a dû partir se reposer et nous espérons bientôt son retour parmi nous.

Rendez-vous le mercredi 10 février pour la **célébration des cendres** à 19h.

Pour tout renseignement
au 06 32 73 43 90

GROUPE CHORAL « SI L'ON CHANTAIT »

Voici encore une année qui s'achève avec de bons souvenirs du groupe et la joie de chanter ensemble.

Les répétitions ont lieu le mardi soir à la salle polyvalente d'Avressieux de 20h15 à 22 h sous la houlette de Yves, musicien, et Véronique, chef de chorale.

Le groupe compte 39 choristes et il y a eu cette année de nouvelles recrues.

Voici le détail des concerts de l'année 2015 :

- Le 26 avril: notre groupe s'est produit en collaboration avec la chorale des Grillons de Saint-Pierre-d'Alvey, au profit de l'Association Verticale.
- Le 30 août: le groupe vocal a participé aux moments musicaux organisés à la Maison du lac à l'occasion des championnats du monde d'aviron à Aiguebelette. Cette journée a ravi chaque participant tant par l'accueil que par les rencontres avec les choristes d'autres formations.
- Le 5 septembre: un concert a été donné également lors de la cérémonie de clôture à la base du Sougey.
- Le 3 octobre: il y a eu une animation pendant la soirée faite au



profit de l'Association Togo à Pont-de-Beauvoisin.

- Et enfin le dernier concert de l'année a eu lieu le 7 novembre en l'église de Saint-Jean-d'Avelanne au profit de l'Association « Théo et Corentin ». Les fonds récoltés ont été remis à cette famille pour les soutenir dans leur combat contre la myopathie de leurs deux enfants.

Le groupe a déjà des projets de concerts pour l'année 2016 et les dates pourront être fixées prochainement. Vous pouvez aller sur le site pour découvrir photos, répertoire et dates de concert, etc.

Venez nous rejoindre si vous êtes intéressés par le chant, vous serez les bienvenu(e)s!

**Le groupe choral vous souhaite
une bonne année 2016.**



Contact

au 04 76 32 84 90 (Lucette)
ou 04 76 07 63 45 (Dominique)
www.silonchantait.com

SIAEP



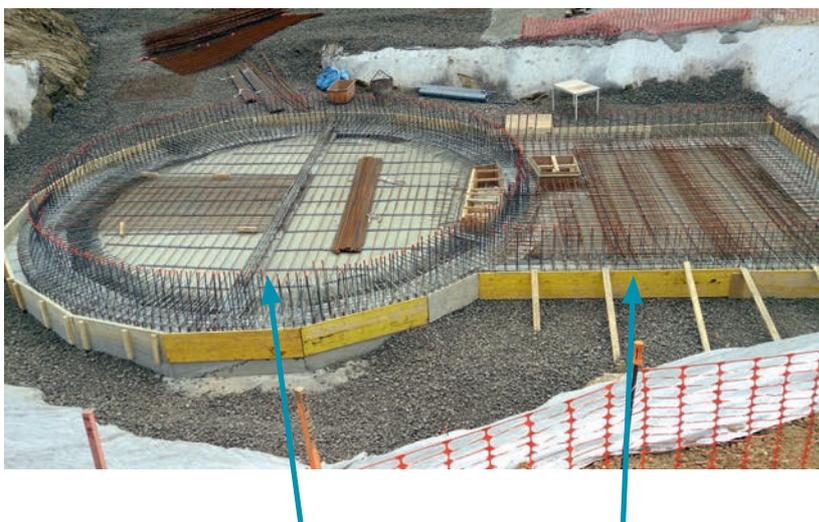
Syndicat de distribution d'eau potable, un syndicat en continuelle évolution...

Notre structure fédérera au 1^{er} janvier 2016, vingt-sept communes contre neuf en 2002. Les nombreux réservoirs et stations de pompage, les longueurs de réseaux qui augmentent, la vétusté des installations dans certaines des communes membres, obligent personnels et élus à toujours plus de vigilance, de réactivité.

Les élus responsables ont compris, bien avant la réforme territoriale, que l'intérêt pour nos concitoyens était de mutualiser les biens et les services. Contrairement à ce que l'on peut penser de prime abord, les ressources en eau potable ne sont pas légion. Sur notre périmètre syndical, le lac d'Aiguebelette et un pompage au lieu-dit « La Forêt » à Saint-Genix-sur-Guiers sont les seules véritables ressources quantitatives et qualitatives. Les nombreuses autres sources et nappes que nous exploitons sont peu abondantes et, pour certaines, sensibles aux aléas climatiques. La surveillance et les traitements coûtent cher et nous travaillons à refonder certains réseaux en simplifiant leur fonctionnement.

Nous avons concentré nos efforts sur les communes de Chartreuse pour lesquelles un accord de financement est intervenu entre le Conseil Départemental de la Savoie, l'Agence de l'eau et notre Syndicat. C'est ainsi que nous sommes en cours de réalisation d'un réservoir dans le hameau « La Plagne » à Entremont-le-Vieux (photos ci-contre).

Nous avons également terminé les travaux d'une bâche (réservoir de 20 m³ placé directement derrière le pompage) à Corbel et la mise en place de la sécurisation de la ressource des « Fontaines » à Saint-Jean-de-Couz. Cela ne nous empêche nullement de continuer à entretenir les réseaux; à éradiquer les branchements au plomb



Implantation du réservoir et de la chambre de vanne (commande et traitement)

sur la commune de Saint-Genix-sur-Guiers; à développer la télégestion sur les pompes et réservoirs afin de détecter le plus rapidement possible les anomalies de production et de distribution de l'eau. Plus nous serons réactifs, moins les incidents seront subis par les abonnés.

Personnels et élus travaillent au quotidien pour que chacun d'entre vous puisse disposer d'une eau potable de qualité et d'un service le plus performant possible.

YVES BERTHIER
PRÉSIDENT DU SYNDICAT



Ça prend forme...
avancement
au 21 octobre 2015.

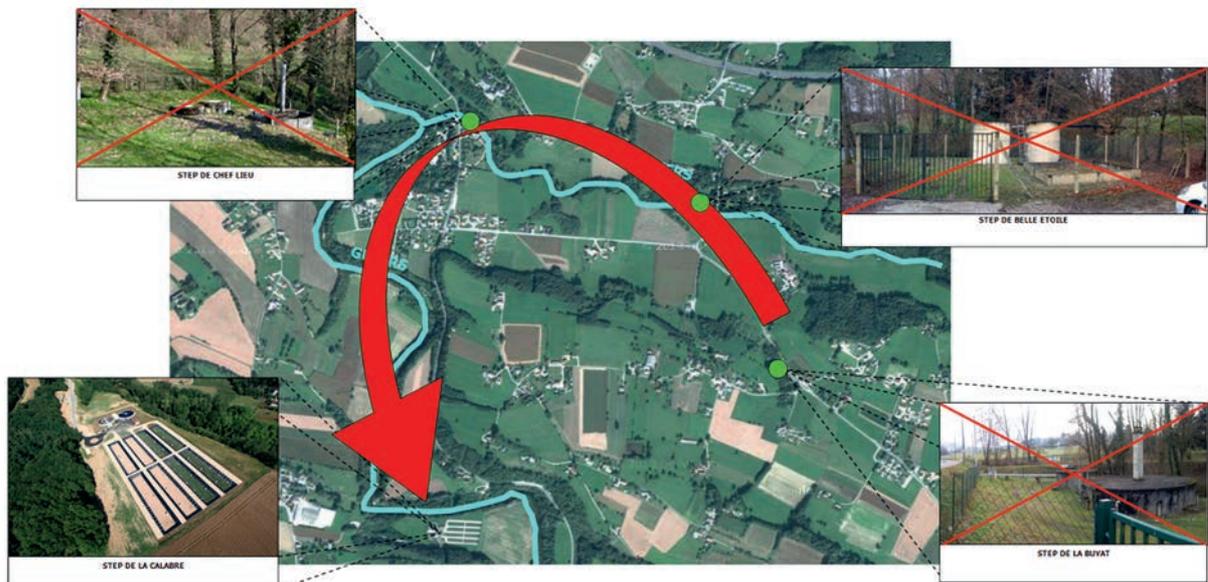
SIEGA

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL DES EAUX DU GUIERS ET DE L'AINAN

Travaux de transit des eaux usées de Belmont-Tramonet vers la station d'épuration de la Calabre (état d'avancement).

Pour mémoire, ces travaux prévus par le schéma directeur d'assainissement permettront à terme (au plus tard fin 2017) de supprimer trois anciennes stations d'épuration vétustes (Le Buyat à Domessin, Belle Etoile et Chef-Lieu à Belmont-

Tramonet) en acheminant les eaux usées jusqu'à la station d'épuration de La Calabre à Romagnieu dimensionnée en conséquence.



Avancement des travaux

Les traversées de cours d'eau (Guiers et Thiers) ont été réalisées en 2014 ainsi que celle de la RD 916a par la technique du forage dirigé en prévision des travaux d'aménagements de la voirie du secteur.





Dans le but de raccorder les effluents de la station du chef-lieu de Belmont-Tramont à la station de La Calabre, la pose de conduites (gravitaires et refoulement) a été réalisée dans le camping des Trois Lacs ainsi que dans la traversée des Chaudannes (RD 916a et amorce de collecte sous la RD 35).

Les travaux concernent actuellement le chemin rural du barrage, avec la pose d'un collecteur sur 600 mètres à environ de 6 mètres de profondeur. Cette profondeur importante est liée à la configuration du terrain et nécessite de réaliser une préfouille de dix mètres de large pour deux mètres de profondeur dans laquelle est ensuite creusée la tranchée. Les terrassements sont conséquents et les merlons de déblais sont visibles de loin.

A cette profondeur le terrain est essentiellement constitué de sablons et les terrassements sont réalisés à proximité du ruisseau du Thiers entraînant des venues d'eau importante. Ces deux éléments ont pour conséquence une faible portance du sol, donc un risque de mouvement de terrain et par conséquent une déstabilisation du collecteur. Afin de prendre toutes les précautions possibles, le SIEGA a décidé la réalisation d'une étude géotechnique dont les préconisations de pose ont permis de garantir la pérennité du réseau.



Le chantier est actuellement arrêté suite aux dégradations des conditions météorologiques en cette période de l'année.

SIAGA



Le Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents surveille 150 km de cours d'eau sur le bassin-versant du Guiers. Ces cours d'eau traversent 42 communes, toutes adhérentes du SIAGA. Le SIAGA met à disposition ses connaissances concernant la gestion des cours d'eau sur les 556 km² du bassin-versant : dossiers réglementaires, études spécifiques liées aux cours d'eau, réalisation de chantiers...

La gestion des cours d'eau

Le Syndicat réalise l'entretien de la végétation des berges sur 130 km de cours d'eau. Ces travaux se réalisent grâce à une Déclaration d'Intérêt Général : le SIAGA intervient en cas de carence d'entretien qui est légalement à la charge des propriétaires riverains. Cet entretien permet de retirer les embâcles, d'effectuer des travaux de bûcheronnage ou encore de planter des essences emblématiques des cours d'eau. Ponctuellement, des travaux d'éradication de la Renouée du Japon (plante invasive) sont réalisés. A Belmont-Tramonet deux chantiers d'éradication ont été mis en place sur le secteur des Chaudannes et de la belle étoile.



Belmont - Extraction de terre infestée par la Renouée du Japon.

Ce document englobe 95 actions à réaliser sur une période de 7 ans. Ces actions sont regroupées autour de 5 volets.

Elles peuvent notamment porter sur des travaux pour réduire les pollutions domestiques, des chantiers de renaturation géo-morphoécologique, des chantiers de génie végétal, d'éradication de plantes invasives et/ou envahissantes ou encore sur la sensibilisation du grand public et public scolaire sur l'importance de conserver la bonne qualité de nos rivières.



Le contrat de bassin Guiers-Aiguebelette

Afin de répondre aux enjeux du territoire et pour préserver les milieux naturels aquatiques et humides, un document a été réalisé en partenariat avec plusieurs maîtres d'ouvrage : le contrat de bassin Guiers-Aiguebelette, signé en 2012.

Le Comité de rivière s'est réuni ce 29 septembre dernier afin de présenter l'état d'avancement des actions du Contrat de bassin. Ce bilan permet de faire un point financier sur les actions d'ores et déjà finalisées ou engagées et dresse la liste des actions à venir. Le bilan intermédiaire sera finalisé d'ici quelques mois.



Entretien de la végétation de berge.



Evacuation d'embâcles.

SICTOM

Bacs normés bientôt obligatoires



Les sacs poubelles, les bacs ronds et autres corbeilles ne sont plus adaptés aux normes actuelles de collecte des ordures ménagères. Ces contenants, non réglementaires, doivent être collectés manuellement par les agents, ce qui n'est pas sans conséquence à plus ou moins long terme pour leur santé.

Les usagers qui ne sont pas desservis par des bacs collectifs devront se munir d'un bac roulant respectant les normes EN 840. Ces normes garantissent que le bac est adapté et s'accroche au camion de ramassage. L'utilisation d'un contenant conforme contribuera également à une plus

grande propreté de l'espace public de notre commune.

D'après les estimations, environ 15 % des logements de Belmont-Tramonet présentent un contenant non conforme à la collecte. La majorité des habitants sont donc déjà équipés ou sont desservis par un bac collectif.

Le Sictom du Guiers organisera des ventes de bacs normés à prix coûtant au cours de l'année 2016. Une information plus détaillée vous sera envoyée par courrier avec : les explications de ce changement, les volumes de bacs proposés et les prix correspondants ainsi que le lieu de vente.

➤ **BACS AUTORISÉS :** s'accrochent aux lève-conteneurs des camions



➤ **BACS À REMPLACER :** ne s'accrochent pas aux lève-conteneurs des camions



🕒 SICTOM

Si vous souhaitez vous procurer un bac par vos propres moyens, celui-ci doit suivre la norme EN 840 et avoir un volume compris entre 120 et 360 litres ainsi que 2 roues. Seuls les bacs 660 litres et 770 litres sont autorisés en bacs 4 roues. Plus d'informations vous seront transmises par courrier.

Suite à ces ventes, les sacs au sol et les bacs non conformes ne seront plus ramassés.



■ **Volumes les plus couramment utilisés** pour les particuliers et petits professionnels :

Nombre de résident(s) par logement	Volume du bac
1 à 3	120 litres
4 et plus	240 litres
Famille nombreuse (7 et +)	340 litres

■ **Couleur recommandée** : le Sictom du Guiers préconise un bac gris avec le couvercle vert ou gris.

Que jetons-nous ? Le Sictom du Guiers vous répond

En moyenne, une personne dépose **236 kg** de déchets par an dans sa poubelle, or, une grande partie ne devrait pas y être jeté ! Le Sictom du Guiers a procédé à une analyse du contenu de nos poubelles.

Les résultats sont sans appel ! Il y a encore trop de tri sélectif dans nos ordures ménagères. 43 % est constitué de déchets valorisables : les déchets alimentaires, les papiers, les emballages en plastique ou en verre, ou encore les vêtements. Ces déchets valorisables représentent 100 kg par habitant chaque année.

Nos ordures ménagères sont incinérées à Bourgoin-Jallieu à un coût très élevé. Le tri de nos déchets est donc très important, pour l'environnement mais aussi économiquement. En effet, si le tri sélectif était réalisé par tous, des économies importantes pourraient être faites. Par exemple :

- Environ 173 tonnes d'emballages en verre ont été jetées dans la poubelle en une année et incinérés pour **41 000 € ; leur recyclage n'aurait coûté que 6 000 €.**
- Environ 220 tonnes de textiles, linges et chaussures ont été jetées dans la poubelle en une année et **incinérés pour 52 000 € alors que déposer ses vêtements dans les conteneurs de tri prévus à cet effet ne coûte rien à la collectivité, donc aux contribuables.**

La réduction de nos déchets est possible en réfléchissant à notre façon de jeter. Notre environnement, notre santé et notre porte-monnaie s'en porteront mieux !

Arrêtons les dépenses inutiles et trions !

ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL



L'ADMR de Saint-Genix: SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile) est une association gérée par un conseil d'administration composé de 15 membres, tous bénévoles, et reliée à une fédération située à La Ravoire.

Les bureaux de l'association sont situés à l'EHPAD de Saint-Genix.

Notre mission est d'intervenir dans les difficultés de la vie quotidienne des patients (toilette, habillage, mobilité, nutrition...) mais aussi d'aider ces personnes dans les actes de la vie domestique (travaux ménagers, courses, préparer un repas, faire des démarches administratives...).

Ainsi, vingt-deux aides à domicile se rendent une ou plusieurs fois par jour auprès des bénéficiaires en respectant un planning qui est établi par deux assistantes techniques.

Sur les huit communes voisines de Saint-Genix, 214 personnes ont eu recours à nos services, totalisant 19 533 heures de travail. 23 personnes sur la commune de Belmont ont été aidées, générant une activité de 2 651 heures soit 13,57 % de l'activité globale.

L'association gère aussi un portage de repas au domicile des personnes six jours sur sept. Le repas du dimanche est servi le samedi. Ainsi, trois aides à domicile sont positionnées pour la conduite du véhicule. Les repas sont achetés au foyer logement « Les Terrasses ». Les personnes ont le choix entre un plat complet (entrée, viande, légume, fromage, dessert et pain) ou bien un plat garni (viande + légume).

Depuis début janvier 2015, grâce à l'arrivée de deux bénévoles, nous sommes en capacité d'installer les téléassistances (dispositif qui sécurise les personnes).



N'hésitez pas à nous joindre pour de plus amples informations.

Merci aux habitants de nous faire confiance et merci à la municipalité pour sa subvention.

Je vous souhaite à tous de passer une bonne année.

**ANNE MARIE FRANCOIS
PRÉSIDENTE**

Nous joindre

au **04 76 31 72 48**

ou **saintgenix@fede73.org**

95 chemins de la villa des Pins
73240 Saint-Genix-sur-Guiers

PERMANENCES CENTRE POLYVALENT D'ACTIONS SOCIALES

Pont-de-Beauvoisin
04 79 44 53 85

ORGANISMES	INTERVENANTS	PERMANENCES
Assistante sociale Conseil départemental de la Savoie : Belmont-Tramonet, Vérel-de-Montbel, Pont-de-Beauvoisin	Célia LOZANO	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85
PMI - Puéricultrice : Saint-Béron, Belmont-Tramonet, Vérel-de-Montbel	Béatrice RUFFIN-PHILIBERT	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons sur rendez-vous
PMI - Puéricultrice : La Bridoire, Domessin, Pont-de-Beauvoisin	Madame CARLET	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons sur rendez-vous
CARSAT	Elsa MARTINEZ	Sur rendez-vous en contactant le secrétariat au: 04 79 26 69 10
CPAM	Jeanine BERTHIER	Pont-de-Beauvoisin Lundi 9h - 12h sans rendez-vous Jeudi 9h - 12h sur rendez-vous 06 17 30 25 51
OPAC SAVOIE	Dominique BURLET	Lundi au vendredi de 8h à 9h 04 76 32 93 09
SOS FEMMES VIOLENCE	Permanencièrre	1 ^{er} et 3 ^e vendredi après-midi 04 79 85 53 68
CARSAT RETRAITE	Plus de permanences	Contactez le 39 60
MSA	Plus de permanences	Contactez la MSA 106, rue Juiverie 73000 Chambéry 09 69 36 87 00
CAF DE LA SAVOIE	Plus de permanences	Sur rendez-vous à Chambéry 08 10 25 73 10

Mairie de Pont-de-Beauvoisin

ORGANISMES	INTERVENANTS	PERMANENCES
CONCILIATEUR de JUSTICE	Jérôme MARCHAND	1 ^{er} mardi du mois Sur rendez-vous 04 76 37 04 62

L'OPAH DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD ET DE LA CHAUTAGNE :

des aides pour vos travaux de rénovation !
Ensemble améliorons votre habitat.

Les objectifs de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée par le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard au mois d'octobre 2013, pour une durée de trois ans traduisent la politique volontariste et incitative du territoire pour la réhabilitation de l'habitat ancien.

Les enjeux sont de trois ordres :

- Préparer la transition énergétique en améliorant la qualité énergétique des logements.
- Lutter contre l'habitat dégradé.
- Adapter les logements aux personnes âgées et/ou handicapées.

Des aides financières et des conseils gratuits

Concrètement, l'OPAH permet, sous conditions de ressources, d'attribuer des aides financières pour la réalisation de travaux et d'accompagner gratui-

tement la préparation des projets, du premier contact au versement de la subvention au propriétaire.

Qui est concerné ?

Conditions d'éligibilité aux aides dans le cadre de l'OPAH :

- Vous habitez une des 54 communes de l'Avant-Pays Savoyard et de la Chautagne.
- Vous occupez ou vous louez un logement dont vous êtes propriétaire.
- Vous souhaitez faire des travaux.

- Votre logement est construit depuis plus de 15 ans.
- Votre logement n'a pas donné lieu à un prêt à 0 % pour l'accession à la propriété au cours des 5 dernières années.

Selon vos revenus, vous pouvez bénéficier de subventions.

Quels travaux sont aidés ?

- Travaux améliorant la qualité énergétique : isolation, menuiseries, chauffage, énergies renouvelables...
- Travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite : douche à l'italienne,

siège monte-escalier, rampe d'accès à l'habitation...

- Travaux améliorant la sécurité, la salubrité : humidité, absence de chauffage...

Un accompagnement renforcé dans le cadre du programme « Habiter Mieux »

Vous réalisez des travaux d'amélioration thermique, après vérification de l'éligibilité de votre dossier, l'équipe d'animation se déplace chez vous gratuitement pour :

- Réaliser le diagnostic thermique de votre logement.

- Affiner avec vous votre projet de travaux.
- Monter vos dossiers de subvention.
- Suivre avec vous le bon déroulement de vos travaux.

L'objectif est de réduire la consommation énergétique de votre logement d'au moins 25 %.



A qui s'adresser pour bénéficier d'une assistance ?

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide et connaître le dispositif de l'OPAH, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et composez le **0 800 400 522** (appel gratuit depuis un poste fixe) afin que les conseillères d'Habitat et Développement puissent vous renseigner et éventuellement, vous proposer un rendez-vous à domicile.

SERVICE BNSSA ET SURVEILLANCE DES PLAGES

Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la Savoie

sauvetageaquatique@sdis73.fr
04 79 60 74 29

Dans le but d'assurer le bon fonctionnement de la saison estivale 2016 en matière de baignade, le SDIS 73 prévoit une **formation BNSSA en avril 2016**.

Les Sapeurs Pompiers de la Savoie organisent un stage BNSSA en prévision de leurs recrutements estivaux.

Les pré-sélections ouvertes à tous et à toutes auront lieu le samedi 26 mars 2016.

Le stage regroupant PSE 1, PSE 2 et BNSSA se déroulera :

- du **8 au 10 avril 2016** et
- du **15 au 23 avril 2016**.

Examen le jeudi 28 avril 2016.

Un tarif préférentiel est établi pour les personnes s'engageant avec le SDIS 73 pour la saison de surveillance 2016 pour laquelle plus de 90 postes sont à pourvoir (520 € pour PSE1+ PSE2 + BNSSA ; 250 € pour le BNSSA si vous êtes déjà titulaire du PSE2).

DIVERS TARIFS COMMUNAUX

Cantine scolaire : 4,00 €, tarif inchangé

Garderie scolaire : Diverses formules - Tarifs forfaits annuels
Suivant quotient familial
Décision Communauté de Communes au 1^{er} septembre 2013

Location des salles de la Maison des Marronniers

(H) Habitants, sociétés de la commune ou associations extérieures et groupements divers (chambre d'agriculture, de commerce...).

(E) Extérieurs: particuliers ou sociétés domiciliés hors de la commune.

TARIFS	Hab ou Ext.	Grande Salle « Beauregard »	Petite Salle « Corbulon »	Cuisine buvette	Salle étage « Le Colombier »
Prix à la journée (24H)	H	80,00 €	40,00 €	20,00 €	30,00 €
	E	170,00 €	90,00 €	50,00 €	70,00 €
Journée	H	40,00 €	20,00 €	10,00 €	15,00 €
Supplémentaire	E	90,00 €	50,00 €	30,00 €	40,00 €

Caution : Grande salle: 1 000, 00 €
Petite salle: 500, 00 €

Vaisselle :
■ kit vaisselle pour 50 personnes: 20, 00 €

Energie : gaz, électricité, téléphone :
■ Electricité: 0,15 € le KW
■ Gaz: 5,00 € le m³
■ Montant minimum: 10,00 €

Option lessivage des sols :
■ Complet des 2 salles: 30,00 €
■ Grande salle: 25,00 €
■ Petite salle: 20,00 €

**Tarifs habitants de la commune
(Respectivement 60, 50 et 40 €
pour les Extérieurs)**

MA RUCHE JE L'AIME, JE LA DÉCLARE !

Tous concernés par la déclaration des ruchers !



Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1^{er} novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS, 40, rue du Terraillet, 73190 Saint Baldoph.

Merci pour les abeilles !

NUMÉROS de téléphone utiles

POMPIERS 18

POLICE et GENDARMERIE 17

SAMU 15

URGENCE SAMU (portable) 112

CENTRE ANTI-POISON de Lyon 04 72 11 69 11

PHARMACIE de GARDE (répondeur) 04 74 88 76 76

HÔPITAL de Pont-de-Beauvoisin 04 76 32 64 32

MÉDECIN de garde
(appeler la gendarmerie) **17**

INFIRMIÈRE à Belmont-Tramonet 09 81 28 74 29

TAXI à Belmont-Tramonet 06 09 30 86 06

MAIRIE de Belmont-Tramonet 04 76 32 80 00

BIBLIOTHÈQUE « Montbel Auteurs »
Belmont-Tramonet **04 76 65 88 24**

ÉCOLE PRIMAIRE de Belmont-Tramonet
04 76 37 37 37

ÉCOLE MATERNELLE
de Verel-de-Montbel **04 76 37 23 58**

COLLÈGE La Forêt de
Saint-Genix-sur-Guiers **04 76 31 83 13**

LYCÉE PRAVAZ Pont-de-Beauvoisin 04 76 37 10 10

TRÉSOR PUBLIC Pont-de-Beauvoisin 04 76 37 04 63

DÉCHETTERIE Domessin 06 25 72 93 04

DÉCHETTERIE
Saint-Genix-sur-Guiers **06 11 96 85 02**

Allo SERVICE PUBLIC
(renseignements administratifs) **3939**

Allo PÔLE EMPLOI 3949

ADMR Saint-Genix-sur-Guiers
(Aide à Domicile en Milieu Rural) **04 76 31 72 48**
- Aide aux personnes dépendantes
- Portage de repas

ADMR du Thiers-au-Guiers 04 76 31 25 60
- Service d'aide à la famille

PARISOLIDARITÉ
Saint-Genix-sur-Guiers **04 76 31 68 60**
- Aide aux personnes
(alimentaire et matérielle, lien social...)

CCAS de Pont-de-Beauvoisin 04 76 37 00 40
- Service de Soins infirmiers à Domicile
- Service téléalarme

ESPACE EMPLOI FORMATION
Pont-de-Beauvoisin **04 76 37 03 65**

Dépannage EDF 0 972 675 073

Dépannage GAZ 0 810 473 333

Les molasses, rivière du Guiers.

